

Club Castelnau Vol Libre

Mairie de Martel, salle de l'Ancien Théâtre à 17 h 00.

Présents :

13 adhérents, 3 procurations. Le Quorum (¼ des membres) est atteint.

Monsieur Jean- Luc Soulhol Président du CVL ouvre la séance et nous présente son rapport moral pour l'année 2019.

Le nombre d'adhérents est stable (47 contre 46 en 2018), celui de licenciés est en légère hausse 38 contre 36 en 2018. 9 membres sont non pratiquants.

Le rappel de nos actions et activités en 2019 :

- **Pliage des secours** : le samedi **23 mars 2019** à la salle des fêtes de Saint-Sozy, 16 pilotes présents. Le bi du club a été plié.
- **Information espaces aériens le 29 mars** : Soirée organisée avec repas chez Stéphane à l'hôtel des Arts à Puybrun. C'est Jean-Marie Mas qui a animé la soirée. 8 pilotes présents.
- **Tyrolienne** prévue avec Cajarc annulée à cause de la météo, malgré 13 inscriptions.
- **La journée de recyclage des bi-placeurs** n'a pas eu lieu, aucun candidat.
- **Entretien des sites le 1 juin**, pas assez de monde au Mercou, ok pour Soult et Le Roc.
- **La journée interclubs** devait être organisée par Cajarc, elle a été annulée à cause de la météo.
- **La fête du club du 22 juin** : très mauvaises conditions météo, 3 ploufs, il y a quand même eu un repas chez Laurent Fouché (une trentaine de personnes dans une excellente ambiance)
- Participation à la journée des associations à Gramat et Biars sur Cère.

Les sorties clubs :

Pas de sortie club organisée cette année.

La formation :

- Plusieurs pilotes du club ont participé à des stages perf organisés par l'EPAL.

Club Castelnau Vol Libre

Les biplaces :

- **Vols en biplace :**
330 € de recettes pour l'année (Fred, Roland, Jacques qui ont volé avec leur matériel)
Le bi du club est très peu sorti. Jean-Marie a changé le suspentage bas. Les sellettes et le secours ont été remplacés.
Le vieux matériel a été vendu.

Divers :

- La balise de Soult ne fonctionne plus, malgré changement de la batterie.
- Un groupe Whatsapp fonctionne pour des échanges d'information sur les possibilités de vol.

Les terrains :

- ***Terrain du Roc.***
 - Le déco est acheté, une réflexion est en cours sur l'atterrissage officiel (échange de terrain). Une réunion est prévue avec les maires du Roc et de Lanzaç.
 - Un panneau d'information fourni par le département.
 - Les travaux de réfection du chemin vont être effectués par l'entreprise de Jean-Luc Moulène en février mars. (avec de la grave émulsion) . Il faudra de la main d'œuvre.
- ***Terrain de Glanes.***
 - Le déco est officiel, la convention a été déposée sur le site de la FFVL.
 - Négociations en cours pour un terrain d'atterrissage plus proche.
 - Prévoir un week-end d'inauguration au printemps 2020.
- ***Terrain de Soult.***
 - Le remplacement de la balise est à l'étude.
 - Mr Griscelli a donné son accord pour des atterrissages derrière le déco, à condition que nous fournissions un portail avec ressort pour que le portail se referme tout seul. (budget de 200€)
- ***Terrain du Mercou :***
L'achat des parcelles du déco par le Conseil Départemental est relancé.

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.

Club Castelnau Vol Libre

Le bilan financier présenté par le trésorier :

Le tableau des recettes et des dépenses a été commenté, et ce dernier fait ressortir un solde négatif de 1240.51 €, un compte en banque de 6072,03 € au 31/12/2019 et un livret A au 31/12/2019 de 5416,93 €. La situation financière du club est très satisfaisante.

Ce rapport financier mis au vote par le Président, est adopté à l'unanimité des présents.

L'assemblée donne Quitus au trésorier pour son bilan.

Adhésion au club :

Le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2020 est inchangé à 30 €.

La prise de licence se fait en ligne, la cotisation au club se fait en même temps. La FFVL reversera le montant des cotisations reçues.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Les objectifs du club en 2020 :

- Relancer l'opération « voler mieux ».
- Mettre un référent sécurité
- Inaugurer le déco de Glanes.
- Renforcer l'esprit club : organiser à minima une sortie club à Val Louron et poursuivre la dynamique enclenchée par le groupe whatsapp
- Rappeler les bonnes habitudes avant et après les vols (organiser la gestion des véhicules)

Calendrier saison 2020 :

Le calendrier sera établi lors de la prochaine réunion du Comité Directeur, le 1 Février 2020.

Fin de séance:

Monsieur le Président demande à l'assemblée, le nom des volontaires pour la constitution du nouveau comité directeur de l'association. Il clôture la séance à 18 h 30.

Constitution du nouveau comité directeur :

Le nouveau comité directeur sera élu le 1 février avec les membres qui se seront signalés ou qui seront présents.